

## SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:	<b>Solution de nitrate d'argent 0,0282N</b>
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:	Aucun
USAGE RECOMMANDÉ:	Réactif de laboratoire
RESTRICTIONS D'UTILISATION:	Aucun
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:	<b>Di-Corp</b> <b>8750-53 Ave</b> <b>Edmonton, AB T6E 5G2</b> <b>780-440-4923</b>
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr)	789-468-4064
NUMÉRO DE TRANSPORT D'URGENCE:	1-888-CANUTEC (226-8832), 613-996-6666 ou * 666 sur un téléphone cellulaire

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:	Non classé selon la partie 2 de HPR.
SYMBOLE DE DANGER:	Indisponible
MENTION D'AVERTISSEMENT:	Indisponible
MENTION DE DANGER:	Indisponible
CONSEIL DE PRUDENCE:	Indisponible
AUTRES DANGERS:	Indisponible

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION
Nitrate d'argent	7761-88-8	0,48% (p/v)
Propylène glycol	57-55-6	20% (v/v)

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:	Retirez le plus rapidement possible les vêtements, chaussures et articles en cuir contaminés (bracelets de montre, ceintures, etc.). Rincer immédiatement à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer immédiatement à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Tenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé et qu'aucune autre irritation n'est ressentie.
INGESTION:	Ne pas faire vomir. Bien rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup de lait ou d'eau. En cas de vomissement spontané, garder la tête en dessous des hanches pour éviter l'aspiration du vomi dans les poumons; demander à la victime de se rincer de nouveau la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou est en convulsions.
INHALATION:	En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer. Obtenir des soins médicaux immédiats. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou s'il y a un arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié.
SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:	Cause une irritation de la peau et des yeux. Va tacher la peau. Un contact prolongé peut causer des brûlures. L'inhalation de brumes peut causer des brûlures aux voies respiratoires supérieures.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL: Rincer immédiatement à l'eau si le produit entre en contact avec les yeux ou la peau.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS: Utilisez un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants.  
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS: Indisponible.  
DANGERS SPÉCIFIQUES: Si les solvants s'évaporent lors d'un incendie, le nitrate d'argent restant est un oxydant et peut contribuer à l'oxygène de l'incendie pendant la décomposition.  
Rincer la zone avec une grande quantité d'eau.  
PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX: Des oxydes d'azote et d'oxygène sont possibles lors de la décomposition thermique.  
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.  
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Déplacez le matériel de la zone d'incendie si possible pour le faire sans risque.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utiliser un équipement de sécurité approprié. Ne pas rincer à l'environnement.

### MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Absorber les déversements avec un matériau absorbant incombustible (inorganique). Recueillir dans des conteneurs appropriés pour une élimination en tant que déchet dangereux. Rincer soigneusement la zone de déversement avec de l'eau.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Porter un équipement de protection individuelle. Se laver à fond après la manipulation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'ingestion. Jeter les chaussures non en caoutchouc contaminées. Jeter les articles en cuir contaminés (ceintures, bracelets de montre, etc.). Laver les vêtements avant de les réutiliser.

### CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Sensible à la lumière. Conserver dans un endroit sombre et frais, loin des matières incompatibles. Pour éviter les taches, laver tout le matériel à la fin de la manipulation. Conserver le récipient bien fermé et correctement étiqueté. Conservez le matériel non utilisé dans son contenant d'origine. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION Nitrate d'argent: ACGIH TLV-TWA = 0,01 mg / m<sup>3</sup> (plafond)

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS: Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Si les activités des utilisateurs génèrent des vapeurs ou des brouillards, utilisent une enceinte de processus, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques permettant de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites. Assurez-vous que l'équipement de ventilation est résistant à la corrosion et séparé des autres systèmes de ventilation par aspiration.

### MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES: Utiliser un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme approuvée si les concentrations dans l'air sont supérieures à la VLE ou si une évaluation des risques le préconise.  
PROTECTION DE LA PEAU: Porter des gants en latex ou en caoutchouc lors de la manipulation.  
PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE: Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux au minimum. Ne pas porter de lentilles de contact.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Liquide incolore clair
ODEUR:	Inodore
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable
pH:	5,5
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	<-10°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	>100°C
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION:	Indisponible
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	N'est pas applicable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	1,02
SOLUBILITÉ:	Miscible dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:	N'est pas applicable
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Sensible à la lumière.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Ne polymérise pas.
CONDITIONS À ÉVITER:	Éviter le contact avec des matériaux incompatibles et l'exposition à la lumière.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Incompatible avec les matières organiques, l'hydroxyde d'ammonium, les alcools, le chlorure stanneux, les agents réducteurs et les matières réactives à l'eau.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Les oxydes d'azote et l'oxygène peuvent résulter de la décomposition thermique.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT: Indisponible

### TOXICITÉ PAR COMPOSANT

NOM CHIMIQUE	DL50 Orale	DL50 Dermique	DL50 Inhalation
Nitrate d'argent	1173 mg/kg (rat)	Indisponible	Indisponible
Propylène glycol	20 g/kg (rat)	Indisponible	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:

Le contact avec le liquide peut causer des taches. Un contact prolongé peut causer une irritation.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Peut causer une irritation.

INGESTION:

Peut causer des douleurs abdominales, une gastro-entérite, des vomissements ou une diarrhée.

INHALATION:	Le nitrate d'argent est extrêmement destructeur pour les tissus des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. L'inhalation de brouillards peut être fatale en raison d'un spasme, d'une inflammation et d'un œdème du larynx et des bronches, d'une pneumonie chimique et d'un œdème pulmonaire. Les symptômes d'exposition peuvent inclure sensation de brûlure, toux, laryngite, dyspnée, maux de tête, nausées et vomissements.
CARCINOGENÉICITÉ:	Pas d'information disponible.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNÉICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Pas d'information disponible.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	Le nitrate d'argent est très toxique pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------	--

NOM CHIMIQUE	CL50 (leuciscus idus)	CL50 (daphnie)	EC50 (photobacterium phosphoreum)
Nitrate d'argent	0,029 mg/L/96 hr	0.0006 mg/L/48 hr	0.038 mg/L/24 hr
Propylène glycol	Indisponible	Indisponible	Indisponible

PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Non applicable aux substances inorganiques.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Pas d'information disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Pas d'information disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Indisponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Non réglementé
DOT	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	N'est pas applicable

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

LIS/LES: Les ingrédients sont inscrits sur la LIS ou en sont exemptés.  
CLASS DE SIMDUT 1988: Non contrôlé  
TSCA: Les ingrédients sont soit sur, soit exclus de la liste.

## **SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS**

DATE DE PRÉPARATION: 4 février 2019

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.